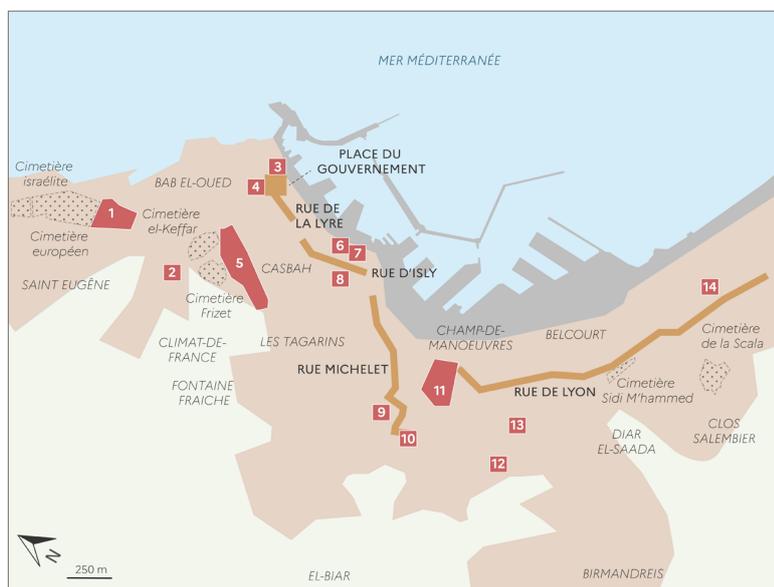




LA FUSILLADE DE LA RUE D'ISLY À ALGER (26 MARS 1962)

LE DÉROULEMENT DES ÉVÉNEMENTS

Une semaine après la signature des accords d'Évian, les événements s'accroissent en Algérie. L'Organisation de l'armée secrète (OAS), créée en 1961, souhaite faire échouer la tenue du référendum sur l'autodétermination en organisant de nombreux attentats qui ciblent les populations civiles algériennes, mais aussi les forces françaises chargées du maintien de l'ordre. Le choix de cette violence fait basculer de façon irrémédiable l'Algérie dans une logique de guerre civile. L'armée française organise un blocus du quartier de Bab El Oued, véritable bastion des partisans de l'Algérie française. C'est dans ce contexte que l'OAS demande aux Français de la ville de manifester le lundi 26 mars 1962 pour mettre un terme à l'encerclement de ce quartier d'Alger.



ALGER 1962

- 1 Hôpital Maillot
- 2 Cité du « Groupe Taine »
- 3 Mosquée Ketchaoua
- 4 Cathédrale
- 5 Casernes
- 6 Préfecture
- 7 Hôtel de ville
- 8 Gouvernement général
- 9 Église Sacré-Coeur
- 10 Parc de Galland
- 11 Hôpital Mustapha
- 12 Siège de la RTF
- 13 Cité Mahieddine
- 14 Stade municipal

Sources : *Plan monumental de la ville d'Alger*, éd. Blondel la Rougery, 1950 ; Malika Rahal, *Algérie 1962*, La Découverte, 2022.

Malgré l'interdiction de la préfecture d'Alger, la manifestation part du centre-ville et passe par la rue d'Isly. Alors que les autorités s'efforcent d'empêcher la formation du cortège, les manifestants se présentent devant le barrage érigé par les forces de l'ordre dans la rue d'Isly, au niveau de la Grande Poste, bloquant ainsi tout accès vers le quartier de Bab El Oued. Face à cette pression, les autorités acceptent de laisser passer 30 personnes. Dans ce climat tendu, des centaines de Français parviennent à franchir le barrage. Deux coups de feu d'origine incertaine entraînent une réplique des soldats du 4^e régiment de Tirailleurs. Selon les estimations, le bilan serait compris entre 46 et 62 morts.

■ LA MÉMOIRE DE LA FUSILLADE DE LA RUE D'ISLY

Selon l'historienne Sylvie Thénault, ce drame a longtemps été utilisé par les milieux nostalgiques de l'Algérie française pour insister sur leur martyre.

Le 5 décembre 2002, le président de la République Jacques Chirac inaugure au quai Branly «le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie». La [loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés](#) associe à cet hommage les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Évian. Depuis 2010, le nom des victimes de la rue d'Isly est inscrit sur la colonne centrale du mémorial.